



Les entrepreneurs canadiens et la retraite

Si vous possédez votre propre entreprise, vous êtes probablement capable de prendre des risques. Toutefois, les propriétaires de PME veulent-ils courir des risques lorsque vient le temps de la retraite? Pas vraiment. En réalité, les travailleurs indépendants sont en moyenne mieux préparés financièrement à la retraite que les gens qui travaillent pour quelqu'un d'autre.

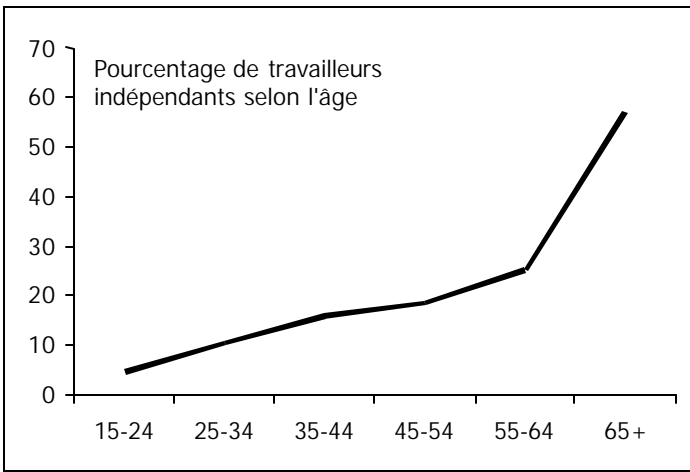
Considérant que les entrepreneurs sont plus près de la retraite que les employés, il faut qu'ils y soient préparés.

N'ayant pas accès aux régimes de retraite de grandes sociétés, les propriétaires de PME doivent surtout compter sur la valeur nette de leur entreprise et leurs économies personnelles ou placements pour avoir un revenu après la retraite.

Les entrepreneurs sont plus près de la retraite

La majorité des entrepreneurs canadiens ont entre 35 et 55 ans. Seulement un travailleur indépendant sur cinq a moins de 35 ans, comparativement à plus de 43 % des gens qui travaillent pour quelqu'un d'autre (diagramme 1).

Diagramme 1
La propension au travail indépendant augmente avec l'âge



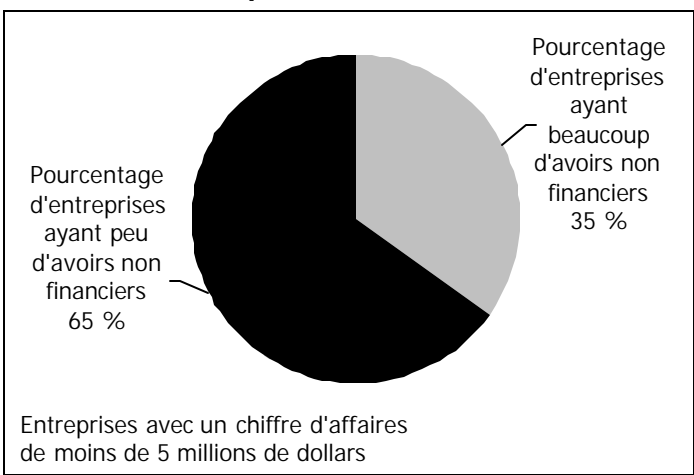
Au cours des dix dernières années, le groupe d'âge des 35 à 54 ans a été celui où le nombre d'entrepreneurs a augmenté le plus rapidement, suivi de celui des 55 ans et plus. Près de 60 % des travailleurs indépendants au Canada ont entre 35 et 55 ans, ce qui représente une augmentation importante par rapport au nombre d'entrepreneurs de ce groupe d'âge il y a 15 ans.

Quant à la micro-entreprise (moins de 10 employés), seulement 17 % des propriétaires ont moins de 40 ans. L'âge moyen du propriétaire d'une micro-entreprise est de 46 ans.

De nombreux travailleurs indépendants ne peuvent compter sur la valeur nette de leur entreprise pour leur retraite

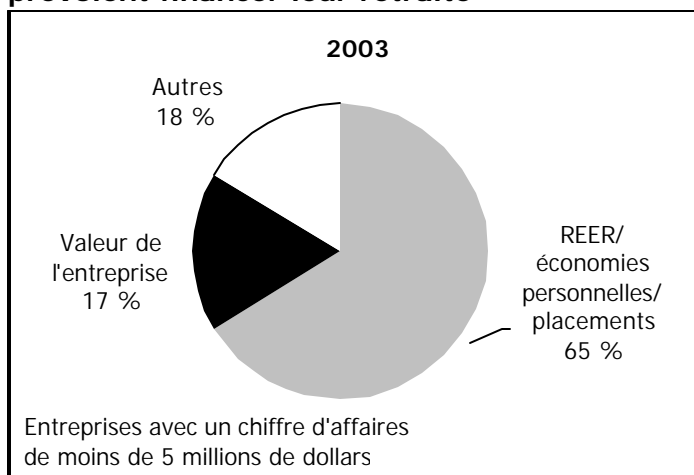
Près des deux tiers de tous les travailleurs indépendants au Canada exploitent une entreprise à un seul employé, dont la valeur nette comme telle est limitée. De plus, plus du tiers des entreprises réalisant un chiffre d'affaires de moins de 5 millions de dollars exercent leurs activités dans des domaines comme la consultation et le soutien administratif ou professionnel, où les revenus proviennent en grande partie du capital humain (diagramme 2). Naturellement, ce type d'entreprise ne comprend pas d'actifs qui peuvent devenir une source de revenus à la retraite.

Diagramme 2
Les deux tiers des PME dépendent fortement du capital humain



Il n'est donc pas surprenant que seulement 17 % des propriétaires d'entreprise réalisant un chiffre d'affaires de moins de 5 millions de dollars considèrent la valeur nette de leur entreprise comme une source de revenus importante pour la retraite. En revanche, les deux tiers d'entre eux considèrent leurs économies personnelles (surtout le REER) et leurs placements comme leur principale source de revenus à la retraite (diagramme 3).

Diagramme 3*
Comment les propriétaires de PME prévoient financer leur retraite

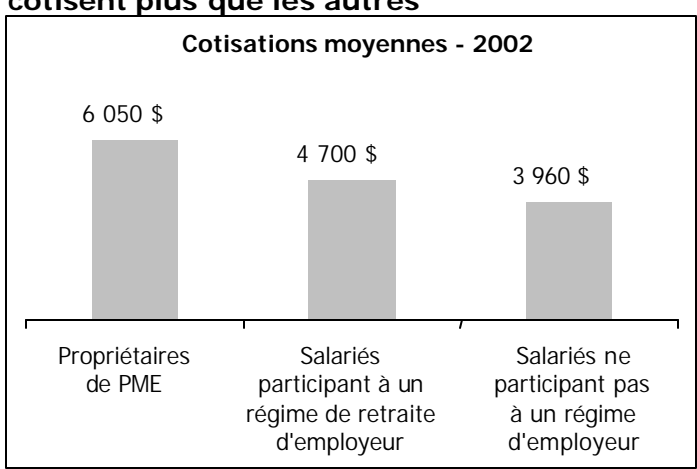


Le REER – Un important instrument d'épargne-retraite pour les propriétaires de PME

Les propriétaires de PME comptent davantage sur leur REER que les employés salariés. En fait, près de 70 % des entrepreneurs détiennent un REER, comparativement à 55 % des gens qui travaillent pour quelqu'un d'autre.

Les propriétaires de PME versent aussi plus de cotisations à un REER, la cotisation annuelle moyenne étant de plus de 6 000 \$. Ces cotisations sont de 25 % plus élevées que celles des salariés participant à un régime de retraite d'employeur et de plus de 50 % plus élevées que celles des salariés sans régime de retraite (diagramme 4). Si nous considérons que le travailleur indépendant moyen gagne de 10 à 15 % de moins que les gens qui travaillent pour quelqu'un d'autre, ces cotisations sont même plus importantes.

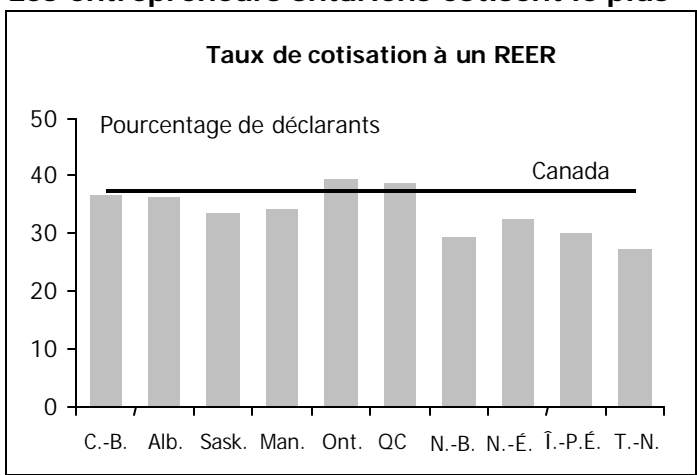
Diagramme 4
Les propriétaires de PME
cotisent plus que les autres



Avec 40 % des propriétaires de PME ayant versé des cotisations REER en 2002, l'Ontario détenait le plus haut taux de cotisation à un REER parmi les propriétaires de PME (diagramme 5). Le Québec n'était pas loin derrière.

Diagramme 5

Les entrepreneurs ontariens cotisent le plus

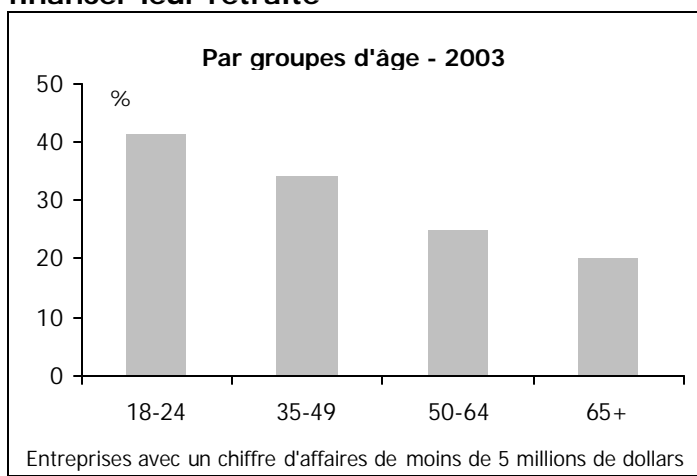


Les jeunes entrepreneurs adoptent une approche à long terme

Les jeunes entrepreneurs indiquent très clairement qu'ils comptent beaucoup sur leur REER comme revenu de retraite. Plus de 40 % des propriétaires de PME âgés de 18 à 34 ans affirment que le REER est l'élément principal de leur régime de retraite. Cette proportion est près de 10 % plus élevée que chez les entrepreneurs âgés de 50 à 64 ans (diagramme 6).

Diagramme 6

Travailleurs prévoyant utiliser leur REER pour financer leur retraite



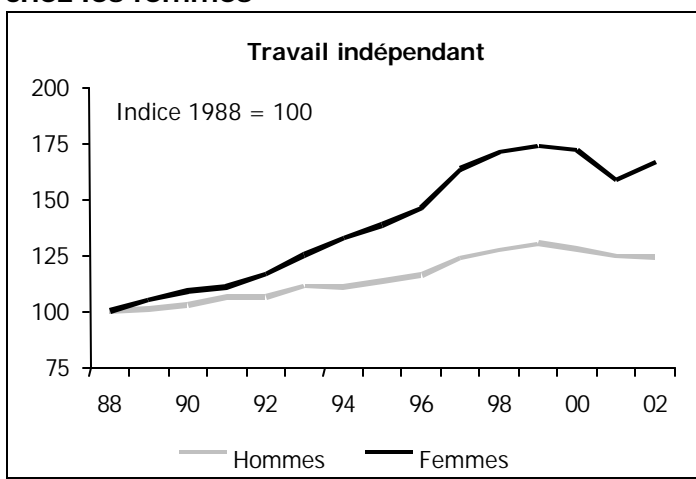
Outre la popularité accrue des REER comme instrument de retraite ces dernières années, d'autres facteurs peuvent expliquer la tendance croissante des jeunes entrepreneurs à compter sur leur REER pour la retraite. Ces facteurs comprennent la forte inclination des entrepreneurs plus âgés à vendre leur entreprise à la retraite. Un autre facteur pourrait être le doute entretenu par les jeunes sur les possibilités du Régime de rentes du Québec et du Régime de pensions du Canada lorsqu'ils atteindront l'âge de la retraite.

Les femmes entrepreneurs ont plus tendance à cotiser à un REER

Bien que la probabilité de devenir travailleur indépendant se soit accrue de manière importante pour les deux sexes au cours des dix dernières années, la principale augmentation s'est produite chez les femmes. Plus de 50 % de l'accroissement total du travail indépendant depuis 1988 est attribuable aux femmes (diagramme 7). Cela étant dit, les femmes entrepreneurs ont-elles des vues différentes en ce qui concerne le financement de leur retraite ? Apparemment oui.

Diagramme 7

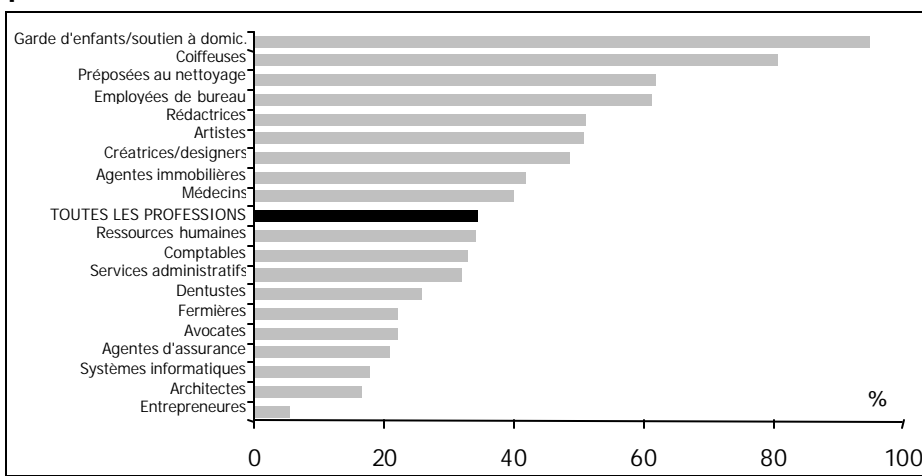
Croissance plus forte du travail indépendant chez les femmes



Le REER joue un rôle plus important dans la planification de la retraite chez les femmes que chez les hommes. Plus de 35 % des femmes entrepreneurs prévoient utiliser leur REER comme élément de leur revenu de retraite, contre 27 % des hommes. Cela peut s'expliquer par le fait que les femmes ayant le même revenu que les hommes sont généralement plus portées que ces derniers à cotiser à un REER. En outre, les femmes entrepreneurs se retrouvent davantage dans le secteur des services et ne peuvent compter sur la valeur de leur entreprise pour financer leur retraite (diagramme 8).

Diagramme 8

Pourcentage des femmes entrepreneurs par secteur d'activité – année 2000



Les propriétaires de PME ne sont pas tous préparés à la retraite

Bien que les propriétaires de PME cotisent généralement plus à leur REER que les employés salariés, cela ne s'applique pas à tout l'éventail des entrepreneurs.

À l'approche de la retraite, près de 15 % des propriétaires de PME âgés de 45 à 64 ans sont loin d'être prêts. Il s'agit d'entrepreneurs qui gagnent moins de 30 000 \$ par année et dont la

valeur de l'entreprise est faible. Plus de 70 % des propriétaires de PME de ce groupe ne possèdent pas leur maison.

Parmi les propriétaires de PME nouvellement arrivés au Canada (depuis moins de cinq ans), seulement 15 % disent compter sur un REER pour leur retraite. Parmi eux, un sur trois n'a aucun régime de retraite. Cela constitue un problème, surtout du fait que les nouveaux immigrants sont plus portés à posséder leur propre entreprise (voir *Les PME au Canada : une force en pleine croissance* sur le site <http://research.cibcwm.com/res/Eco/EcoCASBE.html>).

Règle générale, les entrepreneurs s'arrangent pour financer leur retraite. À mesure qu'approche l'heure de la retraite pour de nombreux travailleurs indépendants, les cotisations à leur REER augmentent au-dessus de la moyenne nationale. Cependant, plus de propriétaires de PME doivent compter sur autre chose que leurs liquidités pour s'assurer une retraite confortable.

Source

Statistique Canada

Sondage CIBC–Decima mené auprès des PME.

* Les diagrammes 3 et 6 ont été produits à l'aide des données d'un sondage réalisé auprès des PME par la Banque CIBC et Decima Research en septembre 2003. Ce sondage était fondé sur un échantillon choisi au hasard de 1351 propriétaires de PME au Canada (entreprises de moins de 15 employés, y compris le propriétaire, et ayant réalisé un chiffre d'affaires de moins de 5 millions de dollars en 2002). Avec un échantillon de cette taille, les résultats sont jugés exacts avec une marge d'erreur de plus ou moins 2,7 %, 19 fois sur 20, par rapport à ce qu'ils auraient été si on s'était adressé à la totalité des propriétaires de ce type d'entreprises au Canada. L'échantillon de répondants est représentatif de la distribution régionale et du nombre d'employés des PME canadiennes, selon l'étude *Profil des petites entreprises de 2002* publiée par Statistique Canada. À noter que les catégories « Ne sait pas » ou « Pas de réponse » ont été exclues.

Remarque : Le présent rapport a été produit par Marchés mondiaux CIBC.

Les renseignements contenus dans le présent document sont fournis par Marchés mondiaux inc. uniquement à titre d'information et sont fondés sur des sources jugées fiables. Cependant, Marchés mondiaux CIBC ne peut garantir et ne fait aucune représentation à l'effet que ces renseignements sont complets et exacts. Les opinions, estimations et prévisions présentées peuvent être modifiées sans préavis et sont communiquées par Marchés mondiaux CIBC de bonne foi, mais sans engager quelque responsabilité que ce soit. Le changement d'hypothèses peut avoir un effet important sur les rendements présentés. La valeur des titres peut souffrir de l'évolution des prix du marché, des taux d'intérêt et des taux de change. Les titres énumérés peuvent ne pas être offerts et des changements peuvent survenir dans les prix, le rendement et la conjoncture du marché. L'information contenue dans le présent document ne constitue d'aucune façon une offre, ni une recommandation, ni une sollicitation d'achat ou de vente et ne peut non plus être considérée comme une confirmation officielle de conditions. Le lecteur doit prendre ses propres décisions de placement en ce qui a trait aux titres mentionnés dans le présent document. Des renseignements supplémentaires sont disponibles sur demande. Marchés mondiaux CIBC et ses sociétés affiliées peuvent avoir des relations d'affaires en matière de services bancaires d'investissement ou d'autres services avec une partie ou la totalité des émetteurs des titres mentionnés dans le présent document et peuvent effectuer des opérations sur les titres mentionnés dans le présent document pour leur propre compte ou pour le compte de leurs clients. Marchés mondiaux CIBC et les sociétés de son groupe peuvent en tout temps détenir une position acheteur ou vendeur en ce qui a trait

aux titres ou options en cause. Les produits ou services mentionnés dans le présent document ne sont offerts que conformément aux exigences juridiques et réglementaires locales. En conséquence, les titres examinés dans le présent document peuvent ne pas être admissibles à la vente dans certaines provinces ou certains territoires. Le présent rapport ne constitue pas une invitation à l'endroit d'une personne ou d'une société qui n'est pas légalement autorisée à effectuer les opérations d'un courtier en valeurs mobilières dans une province ou un territoire à agir comme courtier en valeurs mobilières dans cette province ou ce territoire. Aucune partie du présent rapport ne peut être reproduite ni copiée d'une quelconque façon sans le consentement préalable de Marchés mondiaux CIBC. Marchés mondiaux CIBC est une filiale en propriété exclusive de la Banque Canadienne Impériale de Commerce, une banque à charte canadienne, et un courtier canadien en valeurs mobilières, membre de l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières et du Fonds canadien de protection des épargnants. Les personnes résidant au Canada et les sociétés canadiennes qui souhaitent en savoir plus sur le contenu du présent rapport, ou qui aimeraient effectuer des opérations sur l'un des titres mentionnés doivent communiquer avec Marchés mondiaux CIBC, qui, sous réserve des conditions particulières contenues dans la présente note juridique, assume la responsabilité du présent rapport et de sa distribution au Canada.

Aux résidents des États-Unis

Le présent rapport a été approuvé par CIBC World Markets Corp., une société du groupe Marchés mondiaux CIBC et un courtier en valeurs mobilières enregistré aux États-Unis. CIBC World Markets Corp. assume la responsabilité du contenu du présent rapport (sous réserve des conditions particulières contenues dans la présente note juridique) ainsi que sa distribution aux États-Unis. Les personnes résidant aux États-Unis ou les sociétés américaines qui souhaitent effectuer des opérations sur les titres examinés dans le présent rapport doivent le faire en s'adressant à CIBC World Markets Corp.

Aux résidents du Royaume-Uni

Le présent rapport a été approuvé par CIBC World Markets plc, une société du groupe de Marchés mondiaux CIBC et un courtier en valeurs mobilières enregistré au Royaume-Uni et régie par la Financial Services Authority (FSA). Le présent rapport ne doit pas être distribué à des clients privés au Royaume-Uni, comme il est indiqué dans les règlements de la FSA. World Markets plc assume la responsabilité du contenu du présent rapport (sous réserve des conditions particulières contenues dans la présente divulgation juridique) et de sa distribution au Royaume-Uni.

©2004 Marchés mondiaux CIBC inc. Tous droits réservés. L'utilisation, la distribution, la reproduction et la publication du présent rapport sans l'autorisation écrite préalable de Marchés mondiaux CIBC inc. sont interdites par la loi et peuvent donner lieu à des poursuites judiciaires.